

Le mot du Président

C'est tellement rare mais c'est avec un vif plaisir que j'entame ce 12^e édito par de bonnes nouvelles. N'en déplaise aux esprits chagrins, les annonces officielles de la semaine dernière de la part de madame la ministre de l'Ecologie sont une bouffée d'air pour la filière photovoltaïque, si malmenée depuis deux ans. Sans entrer dans les détails de mesures plutôt techniques, la majoration de 10 % sur les tarifs d'achat pour les installations équipées de panneaux utilisant des cellules européennes et le relèvement des tarifs d'achat pour les « petites » centrales photovoltaïques sont susceptibles de stopper le déclin de la filière et la fermeture des sociétés de nos installateurs.

Bien sûr, ces mesures manquent d'ambition et de moyens, mais c'est bien la première fois depuis le moratoire de 2010 que semble s'infléchir la lente érosion de notre filière photovoltaïque. Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, nous avons appris, début janvier, de EDF-OA, le déblocage des contrats S10 bloqués par la décision du Conseil d'Etat d'avril 2012 (cf. plus bas). 2013 sera une année encore riche en événements pour notre groupement, avec les concertations sur le devenir des ENR en France et beaucoup d'autres projets dont nous vous tiendrons au courant tout au long de l'année. Je tiens également à vous remercier, vous les presque 1 600 qui nous ont rejoints ou qui continuent à nous soutenir et qui vont nous permettre d'atteindre un des objectifs que je m'étais fixés il y a deux ans quand j'ai été élu président du GPPEP : dépasser le cap des 2 000 adhérents, si important pour être représentatifs en 2013.

Joël

Le mot du secrétaire

Que de chemin parcouru depuis 2009 ; nous avons tout connu : le boum du photovoltaïque, son assassinat programmé et maintenant une lueur d'espoir renaît avec le doublement des volumes accordés au PV résidentiel, les projets de lancement par l'association de centrales citoyennes (en Aquitaine grâce à notre président, à Nantes grâce à J-N Delion et Thomas, des fervents de la première heure et d'autres à venir) et la reconnaissance (encore à ses débuts) de l'autoproduction de notre énergie. La vigilance reste pourtant de mise, elle l'est depuis le début grâce à l'équipe litige et à son maintenant célèbre « Régismu », attaqué de toute part par les éco-délinquants ; il reste que ce doublement du volume installé pourrait bien voir la résurgence de sociétés peu scrupuleuses dans leurs discours commerciaux. Nos seuls moyens de lutte contre ces sociétés sont, comme depuis le début, des actions collectives, à savoir : prévenez vos proches et vos connaissances de l'agissement de ces sociétés, allez dans les salons et autres réunions basées sur les énergies renouvelables pour prêcher « la bonne parole », celle d'une consommation raisonnée et d'une production décentralisée ! Chaque fois que vous pourrez témoigner de votre propre expérience du photovoltaïque, n'hésitez pas à le faire, même si pour beaucoup les débuts ont été douloureux ; vos témoignages nous prouvent et doivent le prouver à tous : le photovoltaïque sera bien « une » énergie d'avenir.

Le mot du trésorier

Cela fait un an que nous avons mis en place le renouvellement des adhésions sous forme de don, ce qui permet au GPPEP de ne pas dépendre de subventions.

Pour info, des procédures d'aide sont mises à dispositions ici : http://bit.ly/Aide_Adhesion

Quelques chiffres pour l'année 2012 :

- 679 adhérents dont 418 primo-adhérents,
- 26,7 % de plus par rapport à l'année 2011 (536).

Au 14/01/2013, nous en sommes à 420 adhérents (depuis septembre 2012).

Les 26, 27 et 28 octobre, l'équipe Alsace a animé le stand du GPPEP à Mulhouse dans le cadre du salon Energivie au Parc des expositions. C'est notre 2^e salon 2012, un grand merci à Alain, Laurent et Marc.

Nous avons déjà pris rendez-vous pour le 3^e salon de l'Habitat & des Economies d'énergie - Palais Beaubourg, Blotzheim (68) - du 27 au 29 avril 2013.

Ce trimestre, nous envisageons l'achat d'un 4^e jeu de banderoles et bannières ; notre présence dans les salons dédiés aux énergies renouvelables nous permet d'avoir un contact avec le public, et surtout de mieux se faire connaître.

Vous pouvez contacter vos responsables de région pour leur proposer votre aide, sur le site <http://gppep.org/node/61>, je peux vous assurer qu'une telle expérience est très agréable et riche d'enseignements.

Pour les « frais de route 2012 et déductions fiscales », vous trouverez les informations ici

<http://forum-photovoltaïque.fr/viewtopic.php?f=56&t=22001>. Nous attendons des impôts le prix du km retenu, avant de vous inviter à envoyer vos justificatifs début avril (sachant qu'il était fixé à 0,304 € en 2012).

Point Scheuten

Malheureusement, ce dossier n'avance pas assez vite à notre goût, non par manque de volonté de notre association qui a mobilisé dès le départ des moyens importants, mais par la faible motivation des personnes concernées. Il est vrai que le sujet est délicat et les sommes en jeu sont importantes (on parle de plusieurs millions d'euros) mais seule une mobilisation sans faille (comme pour les S10) peut faire bouger les choses. Pour tenter d'y voir plus clair, voici où nous en sommes.

L'AQC, qui s'est emparée du dossier, a diligenté une expertise des panneaux Scheuten à l'IC2000. Cette expertise porterait sur deux volets, l'un permettant de certifier la dangerosité des panneaux équipés de boîtiers Solexus (si ce n'est pas le cas, nous leur fournirons les adresses des maisons qui ont été détruites), ce qui devrait entraîner la notion de sinistre donc dépannage et indemnisation pour la perte de production par les assurances, l'autre sur les moyens de réparations.

En parallèle, nous suivons avec intérêt le développement d'une solution franco-française consistant en l'échange de la carte interne des boîtiers Solexus et le remplacement par une carte « nouvelle » ou l'adaptation d'une existante. Nous n'avons actuellement aucune garantie concernant les solutions proposées par Suncycle et Sunway.

Nous allons remobiliser des moyens supplémentaires afin de résoudre ce problème dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions pour les producteurs. Nous avons besoin de votre engagement et de votre soutien.

Grande enquête du GPPEP

Le GPPEP continue sa grande enquête sur les installations photovoltaïques et les conditions de garantie. Vous êtes environ 500 à avoir répondu pour le moment.

Pour les adhérents du GPPEP, il suffit de se connecter dans votre espace adhérent et de cliquer sur « vos informations et sondage ». Le lien direct est : http://gppep.org/adherent/profil_bis.php

Pour les non-adhérents, un espace dédié a été créé <http://www.gppep.org/enquete/connexion.php>. Si vous n'avez pas encore de compte « sondage », il suffit de rentrer votre adresse mail : un courriel avec le mot de passe vous sera envoyé automatiquement.

Nous avons besoin de vos réponses afin de donner du poids et du sens à nos actions. Les données collectées sont anonymes.

Point sur les contrats S10 HES bloqués

Selon les chiffres de EDF-OA, ce sont donc 4 000 producteurs qui ont pu, au bout de deux ans, recevoir enfin leurs contrats et éditer leurs factures. La mobilisation de notre association dès le départ, avec la création d'une cellule spécifique ainsi que les actions que nous avons menées (articles dans les médias, communication vers nos députés/sénateurs, qui ont interpellé madame la ministre de l'Ecologie, etc.), ont grandement contribué à la résolution de ce blocage. Nous avons aussi appris la modification des prochains contrats pour éviter de retomber dans les mêmes errements pour les contrats futurs ; nous avons d'ailleurs alerté le ministère dès le mois de juillet 2012 à ce sujet.

Le GPPEP se professionnalise aussi pour son support aux membres

Le GPPEP a toujours été soucieux, bien qu'étant une association uniquement composée de bénévoles, d'agir de manière professionnelle, et il le montre chaque jour par sa gestion des différentes crises que traverse le photovoltaïque, la qualité de sa lettre d'information, par la mise en place de son site web ou les réponses qu'il apporte aux demandes d'aide et de traitement de litiges.

Eh bien, le GPPEP a voulu faire encore mieux en mettant en place un logiciel de traitement des emails entrants !

Transparente pour les demandeurs qui s'adressent au GPPEP via l'adresse email aide@gppep.org, cette solution va permettre de :

- garantir une réponse suivie par un seul interlocuteur GPPEP, du début à la fin du traitement,
- informer les demandeurs du traitement de leurs emails (accusés de réception des emails, relance en cas de non-réponse, escalade du problème...),
- faciliter le traitement des demandes via un regroupement des messages associés à un demandeur,
- aider à transformer les demandes résolues en solution pour d'autres demandeurs (voir base de connaissance http://bit.ly/Aide_GPPEP)
- permettre l'intégration progressive de nouveaux membres actifs grâce à des messages types, un filtrage du niveau des demandes...

Vous l'aurez compris, cette solution est un gage de traitement plus facile pour les membres actifs du GPPEP et plus efficace pour les personnes s'adressant à nous.

Si vous désirez comprendre un peu mieux le fonctionnement de cette procédure, nous vous invitons à regarder cette vidéo <http://www.youtube.com/watch?v=dYXtLzCoXjc>

AG 2013

Comme vous l'avez peut-être vu sur le forum, l'assemblée générale aura lieu cette année dans le Gard à **Villeneuve-lès-Avignon le 15 juin 2013**. La réunion se tiendra plus précisément à la Livrée <http://www.la-livree.fr/>

Programme de la journée :

- 9 h 30 Accueil des adhérents, jus d'orange, café, croissants.
- 10 heures Assemblée générale.
- 12 heures Apéritif suivi du repas pris dans la salle (traiteur).
- 14 h 30 Discussion libre.

Bien évidemment, comme depuis trois ans, l'assemblée générale ne se limite pas à cette matinée très « officielle » ; la veille, le CA sera présent sur place et à l'écoute des adhérents, dans le cadre de visites organisées, mais aussi d'un repas convivial, et le jour de l'AG nous aurons tout l'après-midi, voire plus, pour échanger ensemble.

Le post <http://forum-photovoltaïque.fr/viewtopic.php?f=56&t=27475> vous tiendra au courant de tout ce qui sera organisé et notamment les hôtels disponibles.

Vos épouses et époux sont bien sûr conviés à ces journées car un programme spécifique leur est réservé,... Ben oui, elles ne sont pas toutes « passionnées » par le PV !

Mais, dès à présent, j'aimerais vous annoncer l'ouverture de **2 places au conseil d'administration** du GPPEP : le GPPEP a besoin de sang neuf, n'hésitez pas à postuler !

Je fais donc dès aujourd'hui un appel à candidature auprès de ceux qui veulent s'impliquer dans notre association.

Vous pouvez présenter votre candidature par mail auprès de bureau@gppep.org avec une photo, un CV (environ 200 signes) et une lettre de motivation (maxi 2 000 signes).

- Ces candidatures doivent être soumises au CA **avant le 1^{er} avril 2013**.
- Les candidats qui seront retenus par le CA, conformément à nos statuts, seront présentés aux adhérents avant le 1^{er} mai 2013.
- La période de vote ira du 2 au 31 mai 2013.
- Bien évidemment, les candidats (sauf cas exceptionnel, validé par le CA) devront être présents le jour de l'assemblée générale !

De nouvelles informations concernant les modalités de vote vous seront envoyées prochainement.

Didier, secrétaire du GPPEP.